

DESCRIPTION

L'ARTDAM, en partenariat avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Longvic, lance son 10ème appel à création pour 2027.

Celui-ci a plusieurs objectifs :

- **Accompagner techniquement** une dizaine de structures culturelles du spectacle vivant, toutes disciplines confondues (théâtre, arts de la rue, musique, danse, tournage vidéo...) dans leur nouvelle création artistique, jusqu'à 2 x 5 jours sur l'année;
- **Offrir un espace de travail professionnel** avec un plateau de 240m², 2 loges et un espace catering;
- **Créer du lien** avec les publics du territoire à travers des temps de rencontres autour du processus de création.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

- La structure culturelle doit être sous forme associative,
- Le siège social doit être implanté en région Bourgogne-Franche-Comté,
- Le projet présenté doit être une nouvelle création ou une nouvelle adaptation (et non une reprise ou une répétition),
- Le spectacle doit prévoir une diffusion régionale, voire internationale,
- L'association doit être professionnelle, avec emploi régulier d'un ou plusieurs artistes et techniciens.

La commission de sélection accordera une attention particulière aux critères suivants :

- la qualité artistique et la cohérence du projet,
- la faisabilité technique de la création au regard des moyens de l'Artdam,
- les perspectives de diffusion du spectacle,
- la pertinence des propositions de rencontre avec les publics pendant la résidence.

MODALITÉS D'ACCUEIL

LE PLATEAU DE CRÉATION

Notre plateau de création de 240m² équipé et entièrement modulable, est reconnu comme un véritable atelier d'inspiration, voire de mutualisation d'expérience par les artistes professionnels.

Grâce à la proximité du parc de matériel, notre équipe expérimentée vous propose des équipements scéniques complémentaires et/ou une assistance technique.

L'ARTDAM sait être force de propositions techniques pour vous accompagner à chaque moment fort de votre création, selon vos besoins et votre budget.

Fiche technique du plateau à télécharger sur notre site internet <https://artdam.fr/le-plateau-de-creation/>

LOCATION DE MATERIEL SUPPLÉMENTAIRE

En plus de notre équipement et de votre éventuel matériel, nous mettons une enveloppe de 100€ HT à valoir sur de la location de matériel complémentaire dans notre parc de matériel, par semaine d'occupation.

Au-delà de cette enveloppe dédiée, la location de matériel sollicitée en cas de besoin complémentaire sera facturée avec une remise de 50% des tarifs pratiqués, après validation d'un devis.

Ce matériel (équipements permanents ou matériel complémentaire) est mis à disposition sans main d'œuvre de montage et/ou démontage.

Consultez notre catalogue en ligne : <https://artdam.fr/le-parc-de-materiel/catalogue-materiel/>

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Notre équipe technique sera à votre disposition pour tout conseil sur votre création (lumière, son, numérique, installations...).

Pour un accompagnement individualisé, un forfait de 30€ HT de l'heure sera demandé, correspondant à la présence au plateau d'un technicien ARTDAM.

MÉDIATION ET MISE EN RÉSEAU SUR LE TERRITOIRE

Chaque association accueillie en création organisera une action de médiation à destination d'un acteur local, avec l'appui de Léna, interlocutrice dédiée de l'ARTDAM.

Ces actions peuvent prendre différentes formes : sortie de résidence, échange professionnel, filage, atelier de sensibilisation ou de pratique artistique.

Lors de ces échanges et présentations, l'Artdam propose des pots d'accueil et temps conviviaux, favorisant les rencontres entre les équipes artistiques et les acteurs du territoire. Pour faciliter ces mises en relations, nous nous appuyons sur une base de données de professionnels et d'acteurs locaux, régulièrement invités à participer à ces temps de rencontre selon les projets et leurs thématiques.

POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

Grâce au partenariat entre l'ARTDAM et la Ville de Longvic, cette dernière propose un lieu d'hébergement aux compagnies accueillies : la Maison du Commun, sous réserve de disponibilité.

Cette Maison avec 3 chambres peut accueillir jusqu'à 8 personnes.

Son coût est de 15€ par personne et par semaine (mise à disposition et charge des fluides). En contrepartie de l'occupation de celle-ci, une action de médiation culturelle sera à programmer avec la Ville de Longvic.

Plaquette de la Maison du Commun à télécharger sur notre site internet <https://artdam.fr/le-plateau-de-creation/>

CANDIDATURES

- Merci de transmettre votre candidature à accueil.plateau@artdam.fr avant le 2 octobre 2026, qui doit comprendre :
 - votre dossier de candidature complété,
 - le budget prévisionnel de votre création, intégrant la valorisation de cette résidence à l'ARTDAM à hauteur de 1 000 € HT pour 10 jours de résidence,
 - votre dossier de présentation du spectacle en création (facultatif, selon l'étape de travail),
 - la fiche technique de votre spectacle (facultative, selon l'étape de travail).
 - Une réponse vous sera apportée début novembre.
- Attention, les dossiers incomplets ne seront pas présentés à la commission de sélection.

Les structures dont les dossiers de candidature sont retenues devront s'acquitter de l'adhésion annuelle de l'Artdam.

Pour rappel, si vous souhaitez candidater à l'Appel à création Edition spéciale des 10 ans, merci de compléter le dossier spécifique.

**A votre disposition, pour toutes questions sur cet appel à création 2027,
Léna est joignable au 03.80.67.22.06 et par mail à l'adresse accueil.plateau@artdam.fr**

APPEL À CRÉATION 2027

Dossier de candidature

VOTRE STRUCTURE

Nom de l'association :

Adresse :

CP :

VILLE :

Téléphone :

E-Mail :

Site internet :

N° SIRET :

Code APE :

N° RNA :

Date de création de l'association :

VOS CONTACTS

Prénom et nom de la personne référente du dossier :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de l'administrateur.rice ou directeur.rice artistique :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de la régisseur.euse / directeur.rice technique :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de la président.e :

VOS RÉFÉRENCES ET VOTRE IMPLICATION

(pour vos 3 dernières créations)

	1	2	3
Nom du spectacle			
Année de création			
Public visé			
Nb de représentations			
Lieux de diffusion et festivals réalisés			

VOTRE PROJET DE CRÉATION

Titre du spectacle :

Discipline(s) / registre artistique :

Public cible :

Présentation de votre création artistique en 5 à 10 lignes :

VOTRE PROJET DE CRÉATION

Auteur et adaptateur :

Metteur en scène :

Nb d'interprètes / artistes :

Nb de techniciens :

Nb total de personnes au plateau :

Date et lieu de la 1ère représentation :

Lieux de création et/ou de résidences envisagés :

Programme de diffusion envisagé (période et lieux) :

VOTRE ACCUEIL EN CRÉATION 2027 À L'ARTDAM

10 jours maximum, découpés en 2x5 jours ouvrables (hors week-end).

Nombre de jours d'occupation du plateau envisagé : 5 jours OU 10 jours

Les périodes souhaitées : MOIS 1 :

MOIS 2 :

MOIS 3 :

Vos contraintes de dates :

Week-end (location de 85€ HT/jour) : OUI NON

VOTRE ACCUEIL EN CRÉATION 2027 À L'ARTDAM

Comment l'ARTDAM peut vous accompagner techniquement (ou vos attentes techniques) :

Comment envisagez-vous d'utiliser l'enveloppe budgétaire de matériels techniques de 100€ HT par semaine, mise à disposition durant votre résidence ?

VOTRE MÉDIATION CULTURELLE PENDANT VOTRE RÉSIDENCE

Décrivez l'action que vous souhaitez mettre en place :

Pour quel public attendu :

La durée envisagée :

HÉBERGEMENT

Sous réserve de disponibilité de la Maison du Commun, mise à disposition par la Ville de Longvic

Souhaitez-vous un hébergement ?

OUI

NON

Nombre de personnes (max. 8 pers.) :

Nombre de couchages :

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'accueil notées dans la description de l'appel à création.

Nous vous remercions vivement d'avoir répondu à toutes les questions.

Votre dossier doit comprendre :

- ce document de candidature complété,
- le budget prévisionnel de votre création, intégrant la valorisation de cette résidence à l'ARTDAM à hauteur de 1000 €,
- votre dossier de présentation du spectacle en création (facultatif, selon l'étape de travail),
- la fiche technique de votre spectacle (facultative, selon l'étape de travail).

Une réponse vous sera apportée début novembre.

A noter : Si votre projet est retenu par la commission de sélection, il ne pourra être changé ou remplacé par un spectacle déjà monté, avant ou pendant les dates de mise à disposition.

Dossier à transmettre avant
le 02/10/2026

Contact :

Léna AUGUSTO
03.80.67.08.60
accueil.plateau@artdam.fr